

La CACL se dote d'une Société publique locale d'aménagement

Serge SMOCK, président de la CACL, vous convie à l'Assemblée générale constitutive de la Société publique locale d'aménagement du Centre Littoral, qui se tiendra le mardi 26 août 2025 à 15h, en salle des commissions au siège de la CACL.

Cette assemblée générale constitutive, présidée par Serge SMOCK, maire de Matoury et président de la CACL, réunira les maires des communes-membres du territoire intercommunal, représentants des sept collectivités actionnaires : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly, Roura et la CACL. Elle permettra notamment de valider et de signer les statuts de la nouvelle société.

Qu'est-ce qu'une SPL ?

Pour renforcer son action contre l'habitat indigne en lien avec le Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (2024 -2030) et structurer une réponse locale durable, la CACL crée sa Société publique locale d'aménagement : **la SPL d'Aménagement du Centre Littoral.**

Ses missions :

- ❖ Réaliser des enquêtes sociales et piloter les dispositifs MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale),
- ❖ Conduire des études de faisabilité et pré-opérationnelles,
- ❖ Acquérir du foncier et assurer le relogement des ménages,
- ❖ Conduire des opérations de réhabilitation, de promotion et d'aménagement urbain.

Un outil stratégique pour le territoire

La création de cette SPL répond à la volonté de la CACL et de ses communes-membres de se doter d'un outil opérationnel et réactif, entièrement contrôlé par les collectivités.

Elle permettra de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne, de conduire des opérations de réhabilitation et d'aménagement ciblées, et de garantir la cohérence des interventions foncières et urbaines à l'échelle du Centre Littoral.

Véritable levier stratégique, la SPL offrira une meilleure mutualisation des moyens et une capacité renforcée à mobiliser des financements nationaux et européens au service du territoire.

CONTACTS PRESSE

Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication
Direction communication
Tél : 0594 28 28 28 / 0694 40 45 04
Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Laurent ACÉLOR

Responsable du service habitat
Direction Habitat, Aménagement, Mobilité
et Social
Tél : 0594 28 23 99 / 0694 38 05 47
Mail : laurent.acelor@cacl-guyane.fr